



# S3 de Lyon

**Bulletin Académique du syndicat National  
des Enseignements de Second degré  
AIN LOIRE RHONE**



## Elections FSU

La FSU organisera le 8ème congrès de son histoire du 1 au 5 février 2016 au Mans. Ce congrès national sera préparé par des congrès départementaux. Le premier temps fort de la préparation est la consultation des adhérents de tous les syndicats de la fédération. Cette consultation a lieu du 5 au 26 novembre et est organisée par chaque syndicat.

Comme toute organisation syndicale démocratique, cette consultation soumet aux votes des syndiqué(e)s son rapport d'activité et surtout elle permet aux adhérents de choisir une orientation pour les années à venir.

Pour les syndiqué(e)s du SNES, le vote est organisé dans chaque établissement par le secrétaire de S1. Pour les collègues qui ne sont pas dans les établissements ou qui ne sont pas regroupés au sein d'un S1, le vote se fait par correspondance auprès de leur section départementale.

Ce congrès est un moment important de la vie fédérale ; il permet de faire le point sur les mandats que la fédération s'était donnés, de les faire évoluer si besoin, d'en définir des nouveaux face à l'évolution de la situation.

Ce qui se passe dans la fédération a une incidence certaine sur l'action syndicale, c'est là que se décident les luttes dans l'Education, la Fonction Publique, l'interprofessionnelle.

A chaque syndiqué de faire entendre sa voix et d'intervenir à son niveau pour peser sur les décisions.

La démocratie syndicale est à ce prix.

**Benoit TESTE,**  
Secrétaire académique

**Supplément n°3**  
au bulletin académique  
**N°203 - septembre 2015**



Dispensé de timbrage Lyon 68 CC



**PRESSE**

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

## Sommaire

### Elections FSU

- P.1 **Edito**
- P.2 **Modalités de vote**
- P.3 **Explication bulletin de vote**
- P.4 **Bulletin de vote**



**SNES Lyon**  
**16 rue d'Aguesseau**  
**69007 LYON**

**Tel : 04 78 58 03 33 Courriel : s3lyo@snes.edu**



<https://www.facebook.com/SnesLyon>

<https://twitter.com/SnesLyon>



**Le scrutin a lieu du 5 novembre au 26 novembre.**

## Qui vote :

Tout syndiqué en 2014-2015.

Tout(e) nouveau (elle) adhérent(e) 2015-2016 au moment du vote.

- Ce bulletin est glissé **dans une enveloppe vierge de toute inscription.**

- Cette première enveloppe est glissée **dans une seconde enveloppe** sur laquelle le votant doit faire figurer :

**Nom, prénom, signature**

## Comment voter ?

- Chaque syndiqué(e) renseigne le bulletin de vote.

Le tout est à envoyer à ta section départementale pour les actifs ou à la section des retraités avant la fin du vote (date limite 26 novembre) :

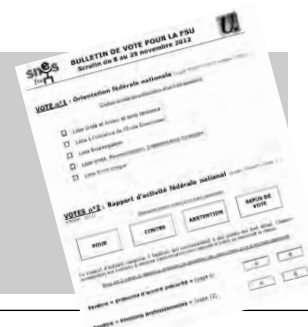
Pour les actifs		
01	42	69
SNES AIN Election FSU « isolés » 18 rue J. Migonney 01000 Bourg-en-Bresse	SNES LOIRE Election FSU« isolés » Bourse du travail, salle 67 2 cours V.Hugo 42028 St-Etienne	SNES RHONE Election FSU« isolés » 16, rue d'Aguesseau 69007 Lyon

Pour les retraités		
01	42	69
SNES AIN Election retraités FSU 18 rue J. Migonney 01000 Bourg-en-Bresse	SNES LOIRE Election retraités FSU Bourse du travail, salle 67 2 cours V.Hugo 42028 St-Etienne	SNES RHONE Election retraités FSU 16, rue d'Aguesseau 69007 Lyon



**Sur le site du SNES Lyon : [www.lyon.snes.edu](http://www.lyon.snes.edu) -> Rubrique Election interne :**

- Le supplément POUR N° 187
- Le bulletin de vote





1. L'adhérent(e) doit se prononcer sur l'orientation qu'il veut donner à la fédération en votant pour une des listes suivantes :

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

Vous avez les listes et les professions de foi dans le supplément 187 de la publication FSU POUR.

2. L'adhérent(e) doit aussi s'exprimer sur son appréciation de l'activité fédérale de ces trois dernières années.

- Pour cela, il ou elle vote sur le rapport d'activité en : POUR, CONTRE, ABSTENTION ou REFUS de VOTE. Le texte du rapport d'activité est dans le supplément de la publication FSU POUR..
- L'écriture de ce rapport s'est heurtée à des divergences d'appréciation, ce qui a nécessité des fenêtres (2 en tout). Vous devez donc, pour chacune des deux fenêtres, vous prononcer sur l'écriture A ou B qui vous convient.



**Sur le site du SNES Lyon :**  
**[www.lyon.snes.edu](http://www.lyon.snes.edu) -> Rubrique Election interne :**

- Le supplément POUR N° 187
- Le bulletin de vote







**BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU**  
**Scrutin du 5 au 26 novembre 2015**



**VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale** (suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

*Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent*

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

**VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national** (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

*Entourez votre choix d'un trait apparent*

<b>POUR</b>
-------------

<b>CONTRE</b>
---------------

<b>ABSTENTION</b>
-------------------

<b>REFUS DE VOTE</b>
----------------------

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

**Fenêtre « chapitre Syndicalisme »** (page 6)

A
---

B
---

**Fenêtre « chapitre Education »** (page 10)

A
---

B
---